



## **Descriptif du poste / Offre d'emploi**

### **L'association de La Maison Maladière-MJC-Centre Social recrute son futur Directeur(trice)**

Au cœur de Dijon, l'association de La Maison Maladière - MJC - Centre Social a été créée en 2019 et est affiliée à la Fédération Régionale des MJC. Elle se situe sur les quartiers Maladière, Drapeau, Clémenceau. Sa zone d'influence prioritaire représente 18 000 habitants.

Elle contribue à offrir à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leurs personnalités et de se préparer à devenir des citoyen-nes actif-ves et responsables d'une démocratie vivante, en tenant compte de l'environnement social, politique, réglementaire et en respectant les engagements (moraux, humains et financiers) de la MJC.

Elle est conventionnée avec la Ville de Dijon et agréée par la CAF de Côte d'Or dans le cadre d'un agrément Animation Collective Famille et Animation Globale.

Elle compte près de 900 adhérents et comprend une vingtaine d'associations adhérentes. Elle dispose d'un budget de 800 000 euros et compte 21 salariés pour 11,5 ETP. Ses locaux sont constitués de deux espaces. Un troisième est en cours d'aménagement sur le quartier Heudelet et sera animé par La Maison Maladière en partenariat avec les acteurs associatifs du quartier (associations Écovivre à Heudelet et Un Tigre au Parc).

Placé sous l'autorité hiérarchique du Conseil d'Administration, le directeur(trice) aura pour missions :

- 1) **Le pilotage du développement territorial et du projet d'actions de l'association au travers :**
  - du projet d'éducation populaire de l'association,
  - de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (2025-2028) avec la Ville de Dijon,
  - de l'agrément Centre social avec la CAF de Côte d'Or (2023-2027).
- 2) **La gestion économique et financière de l'association par :**

- la réalisation du diagnostic financier et l'analyse des enjeux économiques,
- la coordination de la recherche des financements, des appels à projets et de la gestion des agréments,
- la gestion de la trésorerie et le suivi des budgets globaux des différents projets et actions,
- la mise en place d'une veille économique, juridique et administrative,
- l'élaboration des budgets prévisionnels et réalisés.

3) **Le Management et la coordination des équipes salariées en tant que chef du personnel par :**

- le contrôle et le suivi de la bonne application administrative et législative des contrats de travail,
- le pilotage et l'animation des équipes dans la mise en œuvre de leurs missions,
- le lien entre les instances de gouvernance et le personnel.

4) **La gestion des partenariats existants avec notamment :**

- la participation aux diverses coordinations partenariales territoriales,
- le lien avec les partenaires institutionnels et financiers,
- la représentation de La Maison Maladière dans les instances partenariales.

5) **L'appui à la vie associative au travers de :**

- l'animation de l'engagement associatif en relation avec les adhérents et la population du territoire de la MJC,
- la coordination de l'implication des bénévoles et habitant-e-s dans le projet,
- l'appui au fonctionnement associatif ; aux instances statutaires et à la prise de décisions du Conseil d'Administration,
- le lien et la participation à la vie du réseau de la Fédération Régionale des MJC BFC.

6) **La gestion de l'équipement en tant que chef d'établissement :**

- assurer le respect et la responsabilité du cadre réglementaire de l'Établissement Recevant du Public (ERP).

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- Diplôme de niveau 6 exigé dans le domaine de la gestion, du développement social, de l'animation ou domaine connexe : DESJEPS, DEIS, CAFERUIS, Master 2.
- Expérience significative (au moins 5 ans) dans la direction d'une association.
- Compétences en gestion budgétaire, management d'équipe et conduite de projets.
- Connaissances des politiques publiques, du fonctionnement des collectivités et des dispositifs sociaux.
- Aisance relationnelle, capacité d'écoute, leadership humain, sens du travail en réseau, capacité à innover et à s'adapter.
- **Rémunération : à partir de 3 600 euros brut mensuel ; coefficient 500 de la convention collective État.**
- **Congés : 35 jours (7 semaines).**
- **Prise en charge mutuelle : 100 % du panier de base.**
- **Date limite de candidature : FIN MAI 2025.**
- **Les candidatures sont à adresser : à l'attention du Président de La Maison Maladière, à l'adresse suivante : [direction@frmjc.org](mailto:direction@frmjc.org)**